

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	24 (1936)
Heft:	486
 Artikel:	A travers les sociétés
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-262450

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

train de se constituer à Winterthour, à Biel, à Lausanne, à Bâle. A Genève, un souper très cordial réunit l'autre semaine les membres adhérents et les sympathisants du groupement local avec le président central, et une discussion animée s'engagea ensuite sur les projets d'activité pour cet hiver.

La Conférence des présidents de l'A.S.S.F.

Comme chaque année, nos présidentes de Sections locales et cantonales suffragistes, accompagnées par des membres de leurs Comités, se sont rencontrées, à Berne, le 18 octobre. Ces réunions qui sont devenues une agréable tradition représentent pour chacune des participantes une prise de contact encourageante pour le travail de l'hiver. Les deux présidentes de cette Conférence Mmes Kammacher (Montreux) et E. Sulzer (Thurgovie) avaient su élaborer un programme aussi riche qu'intéressant, dont chaque point suscite une discussion animée.

Nous entendîmes d'abord Mme le Dr. Schultz-Bascho (Berne) parler de *La stérilisation et la réglementation des naissances*. Exposé d'une haute compétence et plein de compréhension pour les misères de la femme. La stérilisation, intervention définitive et très délicate, ne devrait être pratiquée, chez les femmes, qu'à partir de l'âge de 35 ans, après le 2^e ou 3^e enfant, seulement dans les cas urgents, lorsque des maternités répétées mettent la vie ou la santé de la mère en danger, et, bien entendu, avec le consentement des deux conjoints. Au cours de la discussion l'on insista très fortement sur l'abus de pouvoir, qui fait si souvent pratiquer la stérilisation sur la femme, alors que ce serait l'homme qui devrait être l'objet de cette opération: voyez par exemple le cas d'un mari alcoolique dont la femme est en bonne santé. La tâche est urgente pour les femmes de lutter contre cette pratique trop répandue s'inspirant d'une double morale. La stérilisation des anormaux et des faibles d'esprit ne constitue pas un problème moins délicat ni moins importants. Elle devrait être pratiquée sur la demande des intéressés, et, si ceux-ci sont incapables de discernement, sur la demande des autorités tutélaires. On sait qu'une loi, unique au monde, dans le canton de Vaud et le droit coutumier du canton de Zurich permettent d'empêcher la naissance d'enfants dégénérés.

L'A. S. S. F. a organisé, il y a quelques mois, un concours parmi la jeunesse, sur cette question: *Comment gagner la jeunesse au Suffrage féminin?* Mme de Montet, chargée d'analyser les travaux primés, nous présente un tableau vivant l'opinion des jeunes sur ce point. Comme cette exposition paraîtra dans un des prochains numéros de ce journal, nous nous bornerons aujourd'hui à signaler l'intérêt de la discussion qui s'engagea sur cette propagande auprès de la jeunesse, si difficile à gagner à notre cause.

L'après-midi, Mme Dora-Schmidt, adjointe à l'Office fédéral de l'Industrie, des arts et métiers, et du travail, parla du problème de nouveau si ac-

uel de la protection du travail à domicile. Après avoir énuméré tout ce qui a été fait jusqu'ici pour empêcher l'exploitation des travailleurs à domicile, la conférencière nous entraîna de la prochaine loi, qui doit, enfin, apporter une réglementation uniforme à ces conditions du travail, souvent déplorables. Ici aussi, un prochain article renseignera plus en détail les lecteurs du *Mouvement*.

La séance se termina par quelques communications de la présidente centrale, qui apporta plusieurs suggestions utiles pour le travail de cet hiver. Il fut entre autres proposé d'organiser des séances d'études sur nos principaux problèmes d'économie politique, tels, par exemple, la régie des alcools, l'approvisionnement du pays en céréales et le prix du pain, la dévaluation et le contrôle des prix, les exportations et les importations, le budget fédéral et les subventions, etc. Questions qui nous préoccupent peut-être moins que celles d'ordre social, mais qui doivent pourtant commencer à nous intéresser sérieusement, puisque l'économie domestique est si étroitement liée à l'économie nationale.

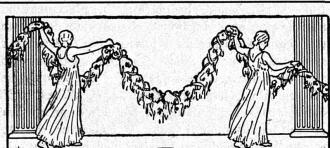
Une proposition de Biel fut aussi très appréciée, soit que les sections fassent des démarches auprès de la direction des écoles supérieures de jeunes filles, afin qu'une heure de la dernière année des études soit consacrée à l'histoire du mouvement féministe. Trois écoles supérieures de Biel ont déjà introduit cette innovation: cette requête aurait-elle aussi du succès ailleurs?

On apprit enfin, avec grand plaisir, que le Comité de l'Alliance internationale pour le suffrage féminin se proposait de siéger, en février prochain, dans une de nos villes suisses, et d'organiser à cette occasion cette Conférence d'études dont il est question plus haut. Souhaitons plein succès à ces manifestations. La préparation en a été confiée par l'Alliance Internationale à Miss Heneker, déjà connue chez nous comme organisatrice internationale de la Fédération des femmes dans les professions, qui, pour se familiariser avec notre mouvement suffragiste suisse, assista au cours de vacances de Hilterfingen et à la Conférence des présidentes. Souhaitons aussi que cette session en perspective apporte une nouvelle impulsion et des forces décuplées à notre mouvement.

Un dîner en commun fit une agréable diversion à ces séances remplies, et permit aux présidentes de s'entretenir de leurs intérêts communs et d'échanger leurs expériences. Nous avons de nouveau toutes septi, en nous séparant, combien il était nécessaire de pouvoir nous rencontrer ainsi, au début de chaque exercice, afin de discuter des problèmes actuels, et nous remercions cordialement les deux organisatrices de cette Conférence si particulièrement réussie.

V.-K.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés



A travers les Sociétés

Foyer des Etudiantes (Genève).

Au début du semestre universitaire, rappelons que le Foyer des Etudiantes, fondé en 1910 par la Fédération des Associations chrétiennes d'Etudiants, met ses locaux, situés avenue H. Duhamel, 20, à la disposition des étudiantes (étudiants admis) fréquentant les établissements d'instruction supérieure à Genève: Université, Institut J.-J. Rousseau, Ecole Sociale, Ecole des Beaux-Arts, Conservatoire.

Ce Foyer est un club ouvert aux étudiantes de toute nationalité, de toute opinion philosophique et religieuse. Les étudiantes y trouvent des salles d'étude et de réception, ouvertes tous les jours de 8 à 22 heures, une bibliothèque, un piano, des machines à écrire et à coudre, et du thé à 16 heures. Des renseignements sont donnés concernant la vie de l'étudiant à Genève (échange de leçons de langues, cours, adresses de chambres et de pensions, sports, leçons, etc.).

Suivant les désirs exprimés par les étudiantes, des causeries et discussions seront organisées. Il est prévu des rencontres amicales les dimanches des 16 heures.

Dans la même demeure, la Maison des Etudiants reçoit quelques pensionnaires. Pension complète et repas séparés.

Hommage à une artiste.

Le Comité International féminin pour la paix et le désarmement, qui constitue à Genève un centre de ralliement pour toutes les activités pa-

cifistes et féministes internationales, a eu l'exceptionnelle idée de convoquer dernièrement tous ses amis à un lunch en l'honneur de Miss Violet Oakley.

Très connue aux Etats-Unis comme peintre de fresques, décoratrice notamment de l'Hôtel de Ville de Philadelphie, Miss Oakley, qui est aussi portraitiste de talent, avait, au cours de précédentes séjours à Genève, exécuté une soixantaine de portraits de personnalités politiques internationales. Le but de sa visite à Genève cette année était d'offrir les originaux de ces portraits à la bibliothèque de la S. d. N., ce dont le Dr. Svensson, bibliothécaire en chef, tint à la remercier chaleureusement quand l'heure des discours sonna. Miss Oakley, ensuite, parla elle-même de façon émouvante de sa foi dans l'œuvre de la S. d. N., qu'elle rattache à la conception d'un « Parlement des Nations » tel que se le représentait, en 1963 déjà, le grand Quaker américain, William Penn, et l'expression de cet idéalisme wilsonien fut infiniment réconfortante pour ceux et celles auxquels les décevantes réalités de l'heure actuelle ont enlevé, hélas! bien des illusions...

Une visite aux dessins et aux reproductions des peintures de Miss Oakley termina cette manifestation en l'honneur d'une artiste, qui met tout son art au service de son idéal.

M. F.

La protection de la famille.

Très préoccupées de ce que l'on pourrait appeler « la crise de la famille », plusieurs Sociétés bernoises à but d'utilité publique ou à programme économique ont organisé, de concert avec la Fédération des Sociétés féminines bernoises et diverses autres Associations, un Cours sur la protection de la famille, dont le Mouvement a publié le programme détaillé.

Des conférenciers compétents ont étudié les causes qui tendent à la destruction de la famille et ont montré les moyens de parer à ce danger. Ce qui menace actuellement la famille étant d'ordre économique et spirituel, c'est donc à des re-



Séance du Comité Central.

Une journée était tout juste restée libre entre la clôture du Cours de vacances d'Hilterfingen et la Conférence des Présidentes à Berne, la présidente de l'A. S. S. F. en profita pour y intercaler la séance d'automne du Comité Central. L'on vécut donc ainsi, plusieurs jours durant, dans une atmosphère suffragiste faite à souhait pour faciliter le travail.

Et celui-ci fut intense, car l'ordre du jour du Comité Central était forcément très chargé après l'interruption de son activité pendant les vacances d'été. Il faut dire aussi que le projet nouvellement éclaté de l'Alliance Internationale d'organiser sa prochaine Conférence d'études à Zurich nécessita un long et intéressant échange de vues, Miss Heneker d'une part, Mme Stockmeyer, présidente de l'Union féministe de Zurich de l'autre, ayant assisté à toute cette partie de la séance d'après-midi. Et la nouvelle de cette Conférence fut spécialement bienvenue, comme une réponse aux tristes constatations faites au début de la séance sur la langue dans laquelle végétent plusieurs petites Sections suffragistes isolées, auxquelles il est indispensable d'insuffler une nouvelle ardeur.

C'est dans la même intention d'ailleurs que le C. C. examina encore différentes suggestions d'activité dont quelques-unes devaient être reprises le lendemain à la Conférence des Présidentes. Il régla aussi toute une série de questions d'administration intérieure en suspens depuis la dernière Assemblée générale, et établit ses relations avec un certain nombre d'organisations auxquelles il lui avait été demandé d'appartenir: de ce nombre sont le R. U. P. suisse, après que Mme Stockmeyer eût présenté un rapport très détaillé sur le Congrès de Bruxelles, et le Comité d'Entente des Organisations nationales suisses, duquel il a déjà été question ici même. Puis, Mme Gourd fournit des renseignements complémentaires sur les divers questionnaires envoyés par l'Alliance internationale relativement aux enquêtes de la S. d. N. et du B. I. T. sur le statut de la femme, et la Présidente donna connaissance des requêtes et pétitions adressées au Conseil Fédéral dans le courant de l'été, et dont plusieurs ont été publiées ici même: protestation contre l'augmentation du prix du beurre, pétition demandant que des femmes fassent partie des Commissions de contrôle des prix, des Commissions de programmes de la Radio, etc., etc. et auxquelles hélas, toutes les réponses faites ont été à peu près dilatoirement négatives...

La prochaine séance du Comité Central aura lieu en janvier à Baden, en conformité avec la décision prise de siéger dans lesunes ou les autres des villes où l'A. S. S. F. compte des Sections, ceci pour pouvoir mieux établir un con-

mèdes économiques et spirituels qu'il faut recourir; et il a été en particulier établi comment il est impossible à la famille de subsister, s'il ne lui est pas assuré un minimum de sécurité matérielle, ceci s'appliquant aussi bien aux classes moyennes aujourd'hui si atteints qu'à d'autres catégories de la population. En outre, un facteur dont il importe de tenir compte est celui de la santé physique et morale, qui, souvent dans les conditions actuelles de logement, est complètement laissé à l'écart. Tous les efforts accomplis dans ce domaine sont par conséquent à encourager.

Il en est de même de la lutte contre les divers fléaux sociaux, et il faut spécialement mettre l'accent sur la formation ménagère de la femme, comme sur la préparation des parents à leur tâche éducative. Le sentiment de la valeur de la vie de famille doit être renforcé de façon à pouvoir contrebalancer l'attrait fâcheux des multiples occasions de dispersion et de gaspillage moral qu'offre trop souvent la vie moderne.

L'on ne peut que souhaiter que ces conclusions et ces vœux trouvent de l'écho auprès de tous ceux, autorités, groupements et particuliers, qui s'intéressent à la protection de la famille.

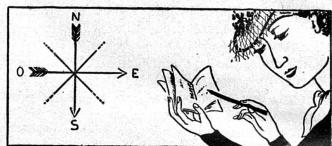
(Communiqué)

N. D. L. R. — N'est-il pas à regretter qu'à côté des choses excellentes qui ont été dites, personnes dans ce cours, organisé cependant par toutes les Sociétés féminines du canton de Berne, n'ait élevé la voix pour faire remarquer la tâche qui incombe à la femme pour la protection de la famille, non pas seulement comme ménagère, mais comme valeur morale respectée à l'égal de l'homme, comme travailleur social ayant libre accès à tous les postes d'initiative et de direction, comme citoyenne enfin disposant d'un moyen d'action directe sur toutes les mesures d'ordre législatif? L'on oublie beaucoup trop souvent chez nous ce que pourraient, ce que peut dans d'autres pays, la femme électrique et éligible pour la protection de la famille, et nous avouons ne pas comprendre que, dans une réunion comme celle dont nous rendons compte, cet aspect du problème n'ait pas été envisagé.

avec elles. Et la Section de St-Gall a déjà invité l'Assemblée générale pour 1937.

Disons encore qu'au début de la séance, le Comité Central avait constitué son Bureau, parmi les membres élus à l'Assemblée de Montreux, en désignant Mme Studer (Winterthour) comme vice-présidente, Mme S. Bonard (Lausanne) comme secrétaire, et Mme Grüttner (Berne) comme trésorière. Et un message fut envoyé à Mme Dutoit, membre d'honneur, malheureusement retenue chez elle par la maladie.

E. Gd.



Carnet de la Quinzaine

Samedi 31 octobre:

LA CHAUX-DE-FONDS: Assemblée annuelle de délégués de l'Association cantonale neuchâteloise pour le Suffrage, 14 h. 15, à la patisserie Landry, Terreaux, 8. 1: Rapports divers et opérations statutaires. — 2. Revision de l'art. 208 du Code pénal neuchâtelois. — 3. Propositions de l'Union Féministe de Neuchâtel: a) Instruction civique des jeunes filles; b) Notre présence au Grand Conseil. — 4. Affaires diverses en cours. — Thé après la séance.

Lundi 2 novembre:

GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30. Séance mensuelle (Thé suffragiste): *La dévaluation du franc suisse*, causerie par M. Ed. Bordier, banquier. Questions et réponses.

Id. Association genevoise des Femmes universitaires, Radio-Genève, 18 h.: *L'éducation des jeunes et la collaboration internationale*, causerie par T. S. F. par Mme E. Leray.

Id. NEUCHATEL: Union féministe pour le Suffrage, Restaurant neuchâtelois sans alcool, 20 h. 15: *Qu'est-ce que l'argent?* première leçon du Cours donné par Mme Anna Martin, secrétaire générale de la Coopérative de cautionnement « Saffa ». (Le cours: 2 fr.; une leçon: 1 fr.).

Mardi 4 novembre:

LAUSANNE: Association agricole des femmes vaudoises, Salle du Valentin, dès le matin: Thé-vente, goûters vaudois, et produits campagnards.

Vendredi 6 novembre:

LAUSANNE: Groupe suffragiste, Lycée-Club, 2 bis, rue du Lion-d'Or, 20 h. 30. Séance mensuelle: *A propos d'instruction civique: faut-il toucher aux leçons d'œuvre?* causerie par Mme J. Friedli, ancienne institutrice.

Samedi 7 novembre:

LA CHAUX-DE-FONDS: Groupe suffragiste, Patisserie Landry, 8, Terreaux, 15 h.: Séance de Comité. — 16 h.: Cours d'instruction civique par M. Bonny, inspecteur des écoles primaires du canton. Invitation à tous.

ID. GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 16 h.: Thé mensuel, 16 h. 30: *Un voyage aux Antilles*, causerie avec projections lumineuses par Mme René Durward.

Lundi 9 novembre:

GENÈVE: Association des Femmes universitaires, Radio-Genève, 18 h.: *La littérature enfantine et la paix*, causerie par T. S. F. par Mme Bl. Weber.

Id. NEUCHATEL: Union féministe pour le Suffrage, Restaurant neuchâtelois sans alcool, 20 h. 15: *Placements et gestion*, 2^e leçon du cours donné par Mme A. Martin. (Voir plus haut.)

Vacances à Vermala

sur SIERRE

FOREST-HOTEL (Altitude 1700 m.)

Pays du soleil et de la tranquillité. La situation de l'hôtel entouré de forêts de sapins, face aux Alpes et dominant la vallée du Rhône, est une merveille. Service d'auto entre Montan-Gare et Vermala. Excursions dans la région du Wildstrubel. Prix abordables pour passants et pensionnaires. Repas végétariens. ou régime sur demande.

Saison juin-octobre. — Prospectus.

Mme ZUFFEREY-BAUR, Dir.

Les
LONGEOLES
GENEVOISES
des
Laiteries Réunies
sont reconnues excellentes

GENÈVE. — IMPRIMERIE RICHTER